

Créneaux hebdomadaires en SAE (Structure artificielle d'escalade)

↪ Créneaux encadrés, sur inscription
(début des cours semaine du 16 septembre)

Jeunes (enc. professionnel escalade)

De 12 ans à 18 ans (11ans si issu du CIS escalade)

GYMNASE FELIX MASSON : mercredi de 17h à 19h

SAE MAUREPAS : samedi de 11h30 à 13h

Enfants (enc. professionnel escalade)

De 7 ans à 11 ans

SAE MAUREPAS : samedi de 10h à 11h30 (2 à 3 fois par mois)

Handi-escalade (enc. professionnel escalade + bénévoles)

SAE MAUREPAS : samedi de 10h à 11h30 (1 fois par mois)

Débutants adultes (encadrement bénévoles)

GYMNASE FELIX MASSON (mardi de 18h-20h)
2 groupes en alternance

Compétition (enc. professionnel escalade)

GYMNASE FELIX MASSON (vendredi, 18h00-20h00)
Entraînement, préparation compétition

↪ Créneaux grimpeurs autonomes

(septembre à juin)

GYMNASE FELIX MASSON
- mardi de 20h à 22h
- mercredi de 19h à 22h
- vendredi de 20h à 22h

(octobre à avril, hors vacances scolaires)

SAE MAUREPAS
- dimanche de 17h à 19h.

SALLE PAN DE LA TA
- jeudi de 19h00 à 21h00.

Tarifs de la cotisation annuelle

Adultes	90 €
Chômeurs, étudiants, scolaires	80 €
Tarifs « familles » (même adresse)	
2ème personne	80 €
Dès la 3ème personne	70 €
Supplément encadrement	
Enfants, Jeunes (par créneaux)	20€
Adultes débutants	20€
Compétition	30€

Inscriptions lors des permanences

Au gymnase Félix Masson
(rue J.L. Bertrand. Zone Atalante Villejean)

les mardis, mercredis et vendredis

Du 2 au 12 septembre : de 19h à 21h

Puis toute la saison : de 20 h à 21 h

Vertical Ouest Loisirs
32, rue de la Marbaudais - 35700 RENNES
☎ : 02.99.38.79.78 - @ : vol@club.ffme.fr
<http://club.ffme.fr/vol>

ESCALADE

MONTAGNE

Saison

2014

2015



Affiliée à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Adhérente de l'Office des Sports de Rennes

Agenda prévisionnel

(se renseigner lors des permanences au gymnase Félix Masson pour les éventuelles modifications)

Sorties sur sites naturels

(les départs ont lieu du gymnase Félix Masson)

Dim. 12 octobre	débutants adultes + confirmés
Dim. 19 octobre	débutants adultes + confirmés
Dim. 18 janvier	Sortie SAE
Sam. 4 avril au lun. 6 avril	débutants adultes + confirmés
Ven. 1^{er} mai au dim. 3 mai	Sortie lointaine
Ven. 8 mai au dim. 10 mai	Sortie lointaine (grandes voies)
Jeu. 14 mai au dim. 17 mai	Sortie lointaine (grandes voies)
Sam. 23 mai Au lun. 25 mai	Pen-Hir (29) débutants adultes + confirmés

Autres évènements

Semaine du 16 septembre	Début des cours (débutants, jeunes et performance)
Sam. 27 sept.	Animation Beauregard Rennes
Sam. 25 octobre	Vol de Nuit 11 ^{ème} édition, Rennes
Ven. 28 novembre	Assemblée Générale Rennes
Ven. 12 décembre	Fête de fin d'année Rennes
Sam. 27 juin	Fête de fin de saison Rennes

Créneaux encadrés

- **Enfants / Jeunes / Adultes**
- **Initiation / Compétition**
- **SAE / Falaise**
- **Bénévoles (Initiateurs-
moniteurs) ou Professionnel
escalade**

Montagne et Canyon

**Plusieurs stages organisés par le
Comité Départemental FFME 35
et/ou le
Comité Régional FFME Bretagne.**

- **Initiation et Perfectionnement**
- **Cascade de glace (fin janvier)**
- **Ski Alpinisme (vacances avril)**
- **Alpinisme hivernal (vacances février)
et estival (juillet)**

- **Canyonisme**



Vertical Ouest Loisirs

est une association qui a pour objet la promotion des activités d'escalade et de montagne dans le respect des niveaux de chacun. Elle est basée sur le principe du bénévolat.

En venant à VOL, vous adhérez à un projet et vous devenez acteur de la vie de l'association.

VOL participe toute l'année à des opérations de promotion de ses activités, ainsi qu'à l'organisation des stages et des compétitions.

VOL reçoit le soutien financier de la Direction de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la Ville de Rennes vis à vis desquelles elle s'engage à réaliser ses projets.

Le montant de la cotisation inclut :

- ◇ l'adhésion à l'association VOL : séances en salle, sorties sur sites naturels, encadrement et prêt du matériel de sécurité ;
- ◇ la licence de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) :
 - assurance pour les activités liées à la montagne (alpinisme, escalade, canyonisme, randonnée, raid, raquettes à neige, ski alpinisme). Assurance responsabilité civile, individuelle accident, assistance, invalidité... ;
 - accès aux stages de perfectionnement et de formation organisés par les comités FFME ;
 - accès aux compétitions officielles ;
 - renforcement du poids de la communauté des grimpeurs dans le dialogue avec les institutions